

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Linuron 50 S
- **Code du produit:** 6644
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Herbicide
- **Producteur/fournisseur:**
Schneider AGRO AG
Hüttenweg 3/5
CH-5103 Möriken
- **Numéro de téléphone:** 062 893 28 83
- **Renseignements en cas d'urgence:** Centre suisse d'informations toxicologiques: Tél. 145

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 330-55-2	linuron (ISO)	50,0%
EINECS: 206-356-5	Carc. Cat. 3, Repr. Cat. 2, 3;  T,  N; R 61-62-22-40-48/22-50/53	

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



T Toxique
N Dangereux pour l'environnement

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R 62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

R 48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Laver tous les équipements de protection après utilisation.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 2)

Date d'impression : 07.06.2007

revue le : 07.06.2007

Nom du produit: Linuron 50 S

(suite de la page 1)

- En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 - **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
 - **Après ingestion:**
Faire vomir si le patient est conscient. Demander l'aide d'un médecin.
Informé le médecin, ne pas faire boire de lait, ni d'huiles grasses.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 3)

Nom du produit: Linuron 50 S

(suite de la page 2)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Pas nécessaire.**9 Propriétés physiques et chimiques**· **Indications générales**

Forme:	Solide (poudre mouillable WP)
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état****Point de fusion:** Non déterminé.**Point d'ébullition:** Non déterminé.· **Point d'inflammation:** Non applicable.· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.· **Pression de vapeur à 20°C:** 0 hPa· **Densité:** Non déterminée.· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Soluble

· **valeur du pH à 20°C:** > 7· **Teneur en solvants:****Solvants organiques:** 0,0 %**VOC (CE)** 0,00 %· **Teneur en substances solides:** 100,0 %**10 Stabilité et réactivité**· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 4)

Date d'impression : 07.06.2007

revue le : 07.06.2007

Nom du produit: Linuron 50 S

(suite de la page 3)

- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

330-55-2 linuron (ISO)

Oral	LD50	2500-5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>4000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques:**

- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):**

9 Matières et objets dangereux divers.

(suite page 5)

Date d'impression : 07.06.2007

revue le : 07.06.2007

Nom du produit: Linuron 50 S

(suite de la page 4)

· Indice Kemler:	90
· No ONU:	3077
· Groupe d'emballage:	III
· Etiquette de danger:	9
· Désignation du produit:	3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (linuron (ISO))

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



· Classe IMDG:	9
· No ONU:	3077
· Label	9
· Groupe d'emballage:	III
· No EMS:	F-A,S-F
· Marine Polluant:	Oui
· Désignation technique exacte:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (linuron (ISO))

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· Classe ICAO/IATA:	9
· No ID ONU:	3077
· Label	9
· Groupe d'emballage:	III
· Désignation technique exacte:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (linuron (ISO))

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

T Toxique

N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

linuron (ISO)

· **Phrases R:**

61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

62 Risque possible d'altération de la fertilité.

22 Nocif en cas d'ingestion.

40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 6)

Date d'impression : 07.06.2007

revue le : 07.06.2007

Nom du produit: Linuron 50 S

(suite de la page 5)

· **Phrases S:**

- 53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
 36 Porter un vêtement de protection approprié.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

- Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
 Laver tous les équipements de protection après utilisation.

· **Prescriptions nationales:**

Classe	Part en %
I	50,0

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
 40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
 48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 62 Risque possible d'altération de la fertilité.

· **Service établissant la fiche technique:** Schneiter AGRO AG· **Contact:** Sonja Weber

F —